
UN MOT

SUR LES ÉTYMOLOGIES

A PROPOS

DE LA SIGNIFICATION EXACTE
DE *SOUR EL-R'OZZAN*.

Parmi les sciences qui ont pour objet la recherche du passé d'un pays, l'étymologie est peut-être celle qui demande le plus de circonspection. Avant de se prononcer d'une façon absolue, l'érudit doit mettre de son côté les preuves les plus irrécusables, car, s'il n'a pour lui que des conjectures, des probabilités même, il ne doit présenter son avis que sous forme dubitative.

On peut, en effet, établir en règle générale que toute population, qui, soit lentement, soit brusquement, arrive à usurper la place d'une autre population, conserve la plupart des noms de lieux qu'elle trouve dans sa nouvelle patrie, et, en les employant, se contente de les modifier selon le génie de sa langue. Il s'ensuit qu'après le séjour de plusieurs races diverses dans un pays, les noms de localités prennent des formes qui les éloignent, de plus en plus, de leur origine, dont ils finissent par ne plus conserver qu'un vague reflet. Dans ce cas, il devient presque impossible au chercheur de retrouver, d'une façon certaine, cette origine, et c'est ce qui explique pourquoi maints antiquaires

ont écrit des volumes pour préciser le sens du nom de telle ou telle de nos villes de France.

Or, si l'étymologie offre de si grandes difficultés dans notre propre pays, où les langues-mères ont été l'objet de nombreuses recherches et sont à peu près connues, combien doit-elle être indécise, vague, en bien des cas impossible, dans cette Afrique septentrionale où tant de races diverses se sont succédé, races dont les idiômes sont perdus pour nous, puisque c'est à peine si nous commençons à avoir des données précises sur la langue des aborigènes, les Berbères.

Jetons un coup-d'œil rapide sur les peuples qui ont, tour à tour, habité l'Afrique, afin de mesurer le vaste champ que doivent explorer les études étymologiques.

A l'époque pour nous la plus reculée, nous voyons l'intérieur habité par les Libyens, les Numides et les Maures ; — les Gétules occupent le Sud, et des colonies phéniciennes sont fixées sur le littoral. Puis, vient la domination romaine, qui, après s'être étendue pendant plusieurs siècles sur la Proconsulaire, la Numidie et partie des Mauritanies, tombe en décadence et est remplacée par l'empire vandale de Karthage. Celui-ci est renversé, à son tour, par la restauration byzantine, et l'influence greco-latine règne, de nouveau, mais faiblement, en Afrique. Pendant ce temps, le peuple indigène se condense, s'unifie, si bien que les conquérants arabes, à leur arrivée, l'apprécient dans son ensemble et lui donnent le nom générique de *Berbère*.

La conquête arabe du VII^e siècle, bien que bouleversant profondément le peuple berbère et faisant disparaître la population coloniale grecque et latine, modifie peu l'ethnographie du pays, car elle n'importe pas d'élément nouveau. Les armées retournent en Orient lorsque leur mission en Magreb est remplie. Un gouverneur arabe, entouré d'une colonie syrienne, réside à Kaïrouane ; une cour arabe s'établit en Espagne et une autre à Fès, mais le pays demeure complètement berbère et conserve sa langue. Bientôt, du reste, l'influence arabe décroît en Afrique, et, vers la fin du IX^e siècle, cette contrée reprend son autonomie en expulsant de Kaïrouane les Ar'lebites, derniers représentants des Kalifes de Bag'dad.

Vers l'an 1050, a lieu l'invasion hilalienne. Alors, seulement, l'élément arabe s'introduit, comme population, dans l'Afrique septentrionale. Après trois siècles de séjour, il a usurpé tout le pays ouvert, refoulé la race autochtône dans les montagnes du Tell et du littoral ou dans les solitudes du Sahara, et la Berbérie est, en partie, *arabisée*. A tous ces peuples divers, dont chacun a laissé son souvenir en Afrique, vient s'ajouter le retour des Maures d'Espagne, apportant un idiôme particulier et, enfin, l'établissement de la domination turque. Nous ne parlons que pour mémoire des conquêtes espagnoles.

Ce court résumé ethnographique montre le nombre de langues auxquelles une étymologie peut se rapporter en Afrique. Nous voyons, en effet, l'ethnique phénicien Karth (ville) se transmettre à nous dans Karthage, Karthoum, etc.; — les latinisations de noms de la langue numide, tels que Rusicada, Sitifis, Theveste, Chullu, nous arriver sous les formes Skikda, Staïf, Tebessa, El-Koll; — Atrabolos est une altération du grec Tripoli, et, enfin, ce n'est qu'à l'aide de la langue turque que l'on pourra avoir le sens de maintes appellations à Alger, à Constantine ou à Tunis.

Mais si l'on retrouve partout la trace de ces langues, ce n'est que dans la minorité des mots, et l'on peut ériger en principe que l'immense majorité des noms de localités appartiennent, en Afrique, à l'arabe et au berbère. Ainsi, sans perdre de vue les sources que nous venons d'indiquer, c'est vers l'arabe et surtout vers le berbère que l'étymologiste devra concentrer ses recherches.

Nous avons vu les Romains habiller de formes latines les noms indigènes. Comment ont agi les Arabes, ces derniers et récents usurpateurs, en présence des noms de lieux qu'ils ont trouvés? Ils en ont conservé la plus grande partie; d'autres ont été usités dans leur forme primitive, pendant un certain temps, puis modifiés, et, enfin, changés d'une manière complète. C'est pourquoi, dans les localités soumises depuis longtemps à l'influence arabe, on trouve des appellations appartenant entièrement à cette langue: *El-Aïn-el-Beida* (la fontaine blanche); — *El-Ouad-el-Kebir* (la grande rivière), en sont des exemples. Plusieurs noms

offrent la traduction littérale de l'ancien nom berbère ; ainsi *Ouad-er-Remel* a succédé à *Souf-Djimar* (ou *Guimar*), qui, dans la langue des aborigènes, paraît avoir eu la même signification : le ruisseau du sable. Dans d'autres endroits, le nom arabe s'est accolé à son synonyme berbère ; les exemples en sont nombreux : *Aïn-thala*, *Ouad-Souf*, *Bir-tine*, nous présentent la répétition du même mot, auquel vient quelquefois s'ajouter l'équivalent français : fontaine d'Aïn-thala, rivière de l'Ouad-Souf, puits de Bir-tine.

Mais dans les localités où la race et la langue indigènes se sont conservées sous les noms de kabyle, chaouia, etc., toute étymologie appartient au berbère. Et dans ces contrées, fort nombreuses en Algérie, où la race ancienne et le peuple envahisseur se sont mélangés par le voisinage, et où la langue arabe a fini par prévaloir, presque tous les noms de lieux sont restés intacts, sous leur forme berbère, et continuent à être usités par des gens qui ne pourraient en donner la signification.

Telles sont, en résumé, les difficultés qui attendent, en Afrique, l'étymologiste consciencieux. Ce n'était donc pas sans raison que nous déclarions, plus haut, cette science trop souvent incertaine, puisque, pour se prononcer sans indécision, le minimum des conditions à remplir peut se résumer ainsi : posséder une connaissance complète des langues berbère et arabe, se souvenir des synonymies latines et phéniciennes, et enfin, comme point de départ, avoir l'orthographe rigoureusement précise du mot à analyser. Et cependant, chacun, en Algérie, veut donner le sens des appellations qu'il entend appliquer autour de lui ; chacun a sa petite famille d'étymologies, plus ou moins absurdes, qu'il énonce avec assurance, en toute occasion. Combien, même, n'a-t-on pas imprimé de ces élucubrations dans des ouvrages de forme sérieuse !

Par la même raison, un véritable supplice, pour l'homme qui est réputé savoir l'arabe, c'est de se trouver constamment exposé à cette demande : « Que signifie tel nom ? » En vain réclamez-vous l'orthographe, ou, au moins, la prononciation exacte ; en vain déclarez-vous que le mot ne semble pas appartenir à la langue arabe et demandez-vous le temps de réfléchir. Il faut ré-

pondre de suite ; vos objections paraissent de mauvaises défaites, et si, par pudeur, vous vous absteniez, le *profanum vulgus* vous décerne aussitôt un brevet d'ignorance ; surtout (et c'est le cas habituel), lorsque celui qui a proposé l'énigme en donne l'explication : il avait son petit système étymologique tout prêt, et sa demande n'était qu'un piège tendu à votre amour-propre.

Combien n'avons-nous pas entendu énoncer de ces explications baroques, que le donneur d'étymologies appuie toujours d'une circonstance tirée des lieux mêmes, qui a souvent, seule, motivé sa manière de voir !

C'est, par exemple, l'*Ouad-Othmanïa*, que le bon peuple appelle *Oued-tménia*, ce que les forts traduisent par « *la rivière des huit* ». Il est évident qu'il se trouvera aux environs au moins huit mamelons, huit arbres ou huit ravins, pour confondre celui qui osera donner une explication contraire.

Une personne grave, après nous avoir questionné, un jour, sur l'étymologie du Chenoua, montagne voisine de Cherchel, nous déclara, sans rire, que ce nom venait de ce que des Génois, « autrefois maîtres de Cherchel », s'étaient ensuite réfugiés dans cette montagne ; « et, en effet, — ajoutait-elle, — ces gens sont blonds et n'ont aucun lien avec les Arabes de la plaine. »

Mais ce qui, incontestablement, a le prix, c'est de voir traduire par l'arabe des mots appartenant à la langue berbère. Ainsi, nous avons entendu expliquer que *Tizi-Ouzou* (régulièrement *Thizi-Ouzezzou*), signifiait cul-de-sac ; que *Matifou* (régulièrement *Thama-n'tafousth*), voulait dire : l'endroit où est mert Ifou, « sans doute quelque célèbre guerrier », etc.

Nous pourrions multiplier les exemples, car, autrefois, nous avons pris à tâche de noter ces étymologies bizarres, mais nous n'en citerons plus qu'une ; elle a été reproduite par des auteurs qui ont écrit sur l'Algérie, et il est temps d'empêcher qu'elle ne prenne force de loi. C'est la traduction du mot *kabile*, par « *acceptant* » (le Coran, sous entendu). Il est incontestable que *k'abil* soit le participe présent du verbe *k'abala* (accepter), mais les inventeurs n'ont oublié qu'une chose, c'est que ce mot n'est usité que par nous. En effet, les indigènes disent : *K'baïli* (adjectif relatif formé sur *Kebaïl*, qui est lui-même le pluriel de *kebila*,

tribu), pour désigner les habitants du Djerdjera et des montagnes voisines. Cette rectification fondamentale dispense de discuter la question à d'autres points de vue.

Mais nous voici entraînés bien loin du sujet qui nous a mis la plume à la main. Revenons donc du général au particulier, et spécialement à la signification du nom *Sour-el-R'ozlan*, que les indigènes avaient appliqué aux ruines sur lesquelles nous avons bâti la ville d'Aumale. Peut-être les considérations dans lesquelles nous sommes entrés ne seront-elles pas tout-à-fait inutiles.

Le groupe *Sour-el-R'ozlan* appartient à la langue arabe. Voici, dès l'abord, une grande difficulté écartée. Ainsi, consultons nos souvenirs, ou bien ouvrons le dictionnaire, et nous aurons la solution cherchée. Mais la question a déjà été tranchée. De nombreux auteurs et voyageurs, Shaw entre autres (si notre mémoire est fidèle), des arabisants dont l'autorité ne peut être contestée, et, parmi eux, le regretté M. Berbrugger, ont rendu ce nom par « rempart-des-gazelles. » Le mot سُوْر, en effet, nom d'action de la première forme du verbe سَار, signifie bien : muraille, rempart; quant à غَزْلَان, c'est, sans conteste, le pluriel de غَزَال (gazelle). L'étymologie est précise; il semble qu'elle ne laisse prise à aucune critique.

Cependant, elle ne peut être exacte, et ceux qui ont traduit ainsi, ou bien n'ont pas eu l'orthographe du nom, ou bien ne l'ont pas entendu prononcer par un indigène, car il s'écrit et se prononce ainsi : صُور الغرْلَان. Le mot صُور est le pluriel de صُورَة, forme, figure, image, sculpture. *Sour-el-R'ozlan* ne peut donc signifier que ceci : « les figures des gazelles. » C'est, du reste le sens donné par M. de Slane, dans sa traduction d'Ibn-Khaldoun (où le nom se trouve écrit comme ci-dessus, par le *sod*), et, devant une telle autorité, nous devons nous incliner.

Mais, objectera-t-on, pourquoi ce nom : les figures des gazelles? Aurait-il été donné en raison de quelque ancienne sculpture se trouvant dans les ruines d'Auzia...? Ici notre rôle s'arrête, bien qu'il serait facile de répondre : pourquoi ce nom

le rempart des gazelles? Nous indiquons la seule traduction possible; quant à donner la cause de cette dénomination, c'est au-dessus de nos forces. Nous dirons même, à ce propos, qu'en étymologie, il est bon de ne pas se préoccuper des causes qui ont pu motiver le nom, et cela afin d'éviter de s'engager dans le champ sans bornes des hypothèses et de tomber dans le système indéfini de l'explication par probabilités.

Ainsi, voilà un nom appartenant à l'arabe pur, qui a été traduit d'une façon erronée par des personnes d'une compétence reconnue. N'est-ce pas la meilleure conclusion à notre article, et cet exemple n'indiquera-t-il pas aux moins téméraires qu'ils doivent apporter la plus grande prudence dans leurs décisions, pour tout ce qui se rapporte à l'étymologie en Afrique. Devant la moindre incertitude, l'abstention doit être la loi.

E. MERCIER,
Interprète judiciaire.
